

DECISION DU PRESIDENT

Département de l'Ardèche – Arrondissement de Privas

DECISION N°021_22_DP_CAPCA

OBJET : « SIGNATURE D'UN CONTRAT DE REVENTE D'UNE REMORQUE À LA SOCIÉTÉ 3BVI S.A.S. »

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant les délégations de pouvoirs du conseil communautaire au Président.

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 14 avril 2021 (n°2021-04-14/107), donnant délégation au Président de décider de la vente de gré à gré, de biens mobiliers jusqu'à 15 000 €.

Vu le projet de contrat de revente d'une remorque à la société 3BVI S.A.S.

Considérant que la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (C.A.P.C.A.) a fait l'acquisition d'une remorque de marque TROUILLET avec benne amovible, pour faciliter la livraison de conteneurs de tri sur son territoire.

Considérant que la C.A.P.C.A. n'a plus l'utilité de ladite remorque.

Considérant le souhait de la C.A.P.C.A. de revendre cette remorque.

Considérant que la société 3BVI S.A.S a fait part à la C.A.P.C.A. de son intérêt d'acquérir la remorque.

Considérant que le montant de la revente de la remorque de marque TROUILLET avec benne amovible, est fixé à 11 000 € TTC.

Le Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche :

- **Décide** de revendre la remorque de marque TROUILLET avec benne amovible à la société 3BVI S.A.S.
- **signe** le contrat de revente annexé à la présente de ladite remorque à la société 3BVI S.A.S. pour un montant de 11 000 euros TTC .

1/2

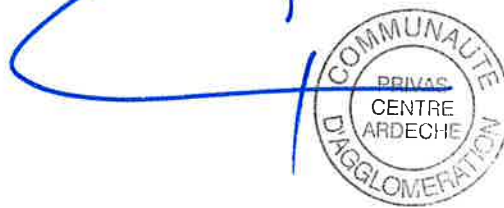
Recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon (184, rue Duguesclin 69433 LYON - Tél. : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65 - E-mail : greffe.ta-lyon@juradm.fr) sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (code de justice administrative, art. R421-1).

- dit que les crédits sont inscrits au compte 775 du Budget principal.

A Privas, le 28/07/2022

Par délégation du conseil communautaire,

Le Président,
François ARSAC



Ainsi fait et décidé les, jour, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Date d'affichage de la présente décision : 29/07/2022
Date de fin d'affichage de la présente décision : 30/09/2022